

tiquer de nouveau cette opération sur un jeune homme de 21 ans. La guérison a été complète, et la cicatrisation s'est opérée par première intention.

*Acupuncture.* — M. Ségalas rapporte des expériences d'acupuncture qu'il a pratiquées sur les artères, le foie, le poumon, le cœur; expériences qui ont été suivies d'épanchement sanguin. A ce sujet M. Béclard oppose aux expériences de M. Ségalas celles qu'il a faites antérieurement et dont les résultats sont différents, et qui prouvent au contraire l'innocuité presque constante de l'acupuncture de ces divers organes chez les chiens. Dans la séance suivante, M. Ségalas vint confirmer la justesse des observations de M. Béclard, qu'il avait vérifiées par de nouvelles expériences.

*Cicatrice du cœur.* — M. Bougon présente le cœur d'un individu mort à son hôpital, qui offre les traces d'une ancienne plaie pénétrante de la poitrine: le poumon, le péricarde et le cœur avaient été blessés. Ces différents organes étaient cicatrisés. Le malade a succombé à une maladie étrangère à cette blessure.

*Section de Chirurgie. — Séance publique annuelle, le 13 janvier.* — M. Richerand, secrétaire de la section, lit un discours qui renferme des fragmens d'une *Histoire des progrès récents de la Chirurgie*. Ces fragmens font partie d'un ouvrage qu'il se propose de publier dans le courant de l'année, et dans lequel il envisage la thérapeutique chirurgicale seule, abstraction faite des autres points de la pathologie externe. On a cru généralement reconnaître dans divers passages de ce discours des allusions sur lesquelles nous avons tout lieu de penser qu'on s'est mépris.

M. le secrétaire proclame en ces termes le sujet du prix de 1,000 fr., que la Section de chirurgie, dans sa séance publique de 1826, décernera à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question: *Déterminer, par l'observation, l'expérience et le raisonnement, quelle est la méthode préférable dans le traitement des plaies pénétrantes de la poitrine.*

*Acupuncture.* — M. Demours lit un mémoire sur une modification de l'acupuncture, dans lequel il rappelle qu'en 1818 il publia des recherches sur ce sujet, et desquelles il résulte que cette opération ne produit aucun effet si la piqûre n'est pas précédée et suivie de l'application d'une ventouse sur la partie où l'on veut enfoncer l'aiguille. La modification qu'il propose consiste dans l'emploi d'une pince à mors plats, avec laquelle on saisit un pli de la peau que l'on traverse ensuite avec l'aiguille, qu'on enfonce à l'aide d'un dé à coudre, ou mieux encore, à l'aide d'un *porte-crochet* à broder, comme l'a indiqué M. Béclard. La peau traversée ainsi comme pour établir un séton, on laisse l'aiguille sous la peau en coupant avec des tenailles excisives toute la portion restée en dehors. La présence de ce corps étranger ne produit aucune suppuration.

*Staphyloraphie.* — M. Roux lit un mémoire fort intéressant sur la staphyloraphie ou suture du voile du palais. Cette opération, de l'invention de M. Roux, a été pratiquée par lui douze fois différentes sur onze individus, sept fois dans le cas de division congénitale bornée seulement au voile du palais, et quatre fois dans le cas de division congénitale du voile